



LE DÉPARTEMENT



Valence, le 29 janvier 2018

## Communiqué de presse

---

### **150 000 € POUR LE FONDS DE SOUTIEN AUX ŒUVRES D'ANIMATION**

Réunis à La Cartoucherie à Bourg-lès-Valence, Pôle de l'image animée, Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme et Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglo reconduisent pour la 2<sup>ème</sup> année le fonds de soutien dédié au cinéma d'animation en Drôme. Doté de 150 000 €, il permettra de soutenir cette filière d'excellence, créatrice de films originaux de grande qualité.

Dans le cadre de leur politique de soutien aux acteurs du cinéma d'animation, le Département de la Drôme et Valence Romans Agglo ont souhaité accompagner conjointement la filière de l'image animée à travers un fonds d'aide au développement et à la production.

Initié en 2016, ce fonds est doté de 150 000 € en 2017 (120 000 € du Département et 30 000 € de Valence Romans Agglo). L'objectif est de favoriser la création d'œuvres d'animation réalisées sur le territoire drômois par des artistes émergents ou confirmés, de consolider le tissu professionnel de cette filière créatrice d'emplois qualifiés et génératrice de retombées économiques, et de développer des projets porteurs d'innovation visant une haute qualité artistique.

Le fonds de soutien s'intègre de manière complémentaire et cohérente dans les politiques ambitieuses des deux collectivités sur le site de La Cartoucherie : aménagement des espaces pour accueillir les structures, soutien aux principaux acteurs de la filière depuis la formation initiale (Ecole de la poudrière) jusqu'à la diffusion et l'éducation à l'image (réseau de salles les Ecrans, Lux Scène Nationale, l'Equipée et son festival d'un Jour, le festival international des scénaristes).

De plus, à compter de 2018, le Centre National de la Cinématographie (CNC) accompagnera l'effort des deux collectivités par une subvention annuelle sur la base de « 1€ du CNC pour 2 € des collectivités ». En 2017, le CNC a apporté un soutien de 50 000 € au titre du Pôle d'activités (enveloppe partagée entre les deux collectivités).

**Au regard de leur qualité artistique, 8 projets ont été retenus par un comité de lecture indépendant en décembre 2017 :**

- *Symbiosis*, court métrage produit par Miyu Production : 15 000 €
- *La Bête à deux dos*, série développée par La Clairière production : 15 000 €
- *Maraude et Murphy*, court métrage produit par Citron Bien : 20 000 €
- *Bach-Hông*, court métrage produit Fargo : 30 000 €
- *Les Cahiers d'Esther*, série produite par Folimage : 40 000 €
- *Tufo*, spécial TV développé par les Contes Modernes : 15 000 €
- *Claudy*, série développée par Miyu Production : 5 000 €
- *Vanille*, spécial TV développé par Folimage : 10 000 €

Des projets qui vont générer 1 318 jours (environ 3 ans et demi) de travail dans la Drôme pour 100 salariés (2 fois plus qu'en 2016) et une prévision de 2 351 063 € de retombées directes (3 fois plus qu'en 2016). **Avec ce fonds de soutien, le Département et Valence Romans Agglo entendent contribuer au développement d'un secteur économique particulièrement dynamique et de tout premier ordre pour le territoire drômois.**

#### Contacts presse

Département de la Drôme : Céline Roupioz - [croupioz@ladrome.fr](mailto:croupioz@ladrome.fr) /04 75 79 26 57

Valence Romans Agglo : Herveline Rehault - [herveline.rehault@valenceromansagglo.fr](mailto:herveline.rehault@valenceromansagglo.fr) /04 75 63 76 45